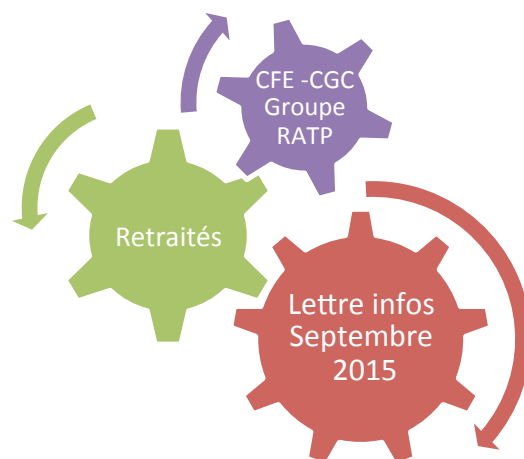




Groupe RATP

Syndicat des cadres,
des agents de maîtrise
et des techniciens
supérieurs



Mesdames, Messieurs, chers collègues,

Au sommaire de ce numéro :

- CCAS : Conseil d'administration du 3 septembre 2015
- Quelques informations RATP
- Plan épargne entreprise Amundi
- On en parle dans la presse

Amicalement.

Jean-Marc GRISONI

CCAS - Conseil d'administration - 3 septembre 2015

Au cours de cette séance un dossier important nous a été présenté :

- PROJET SECURISATION DE L'EXPLOITATION DU SYSTEME D'INFORMATION DE LA CCAS.

L'obsolescence des serveurs gérants les données des applicatifs informatiques de la CCAS et l'implantation de ceux-ci dans un lieu déclaré inondable ont nécessité de revoir complètement la sécurisation du système d'information de la CCAS.

Les planches suivantes présentent le projet soumis au conseil d'administration de la CCAS.

Projet de sécurisation de l'exploitation du système d'information de la CCAS

Information - CA de la CCAS – 4 septembre 2015

- L'unité GRSI (Gestion des Rémunérations et des Systèmes d'Information) exploite aujourd'hui, pour la CCAS (Caisse de Coordination aux Assurances Sociales), les applications :
 - AVENIR (gestion des accidents du travail et maladies professionnelles),
 - INDISPO (gestion des arrêts maladie),
 - CRPRH (traitements des assurés actifs [agents du cadre permanent issus de Rhapsodie] et retraités [issus du référentiel de la CRP]),
 - CANCER de l'utérus (pour les campagnes de prévention),
 - PECURES (gestion des cures),
 - KARDEX (pour les archives Feuilles de soins),
 - DECOMPTES (historique des paiements)
 - Pour mémoire, ces applications n'étaient pas dans le périmètre du projet MIAMI (Modernisation de l'Informatique de l'Assurance Maladie & Infogérance)

- GRSI a deux équipes d'exploitation, une à Lyon Bercy, une à Championnet.
L'équipe de Championnet a vu son périmètre considérablement réduit avec le projet MIAMI.
Depuis 2011, une réflexion a été engagée afin de rechercher une optimisation de l'exploitation.
- Une analyse de risque menée par SIT a mis en évidence que les conditions d'exploitation sont porteuses de risques :
 - Risque d'indisponibilité prolongée du système d'information
 - suite à un sinistre site, la perte totale du système d'information => nécessité de disposer d'un site de secours
 - suite à une défaillance matérielle (obsolescence de 25 serveurs, non maintenus)
 - Le site d'exploitation actuel ne répond pas aux exigences de sécurité (salle inondable)
 - Accès à la salle informatique à partir de la salle des archives située en sous-sol

La revue de performance 2014 a acté la nécessité de mettre en place un plan d'actions pour résorber ces risques

- 1 - Sécuriser l'exploitation des SI (Système d'Information) de la CCAS
 - En permettant
 - une reprise d'activité en 72 heures et une perte de données de 1 jour maximum, en cas de sinistre site
 - Une reprise d'activité en 4 heures et une perte de données de 1 jour maximum en cas de panne
 - En disposant d'infrastructures récentes et maintenues
 - Dans des locaux d'exploitation conformes aux exigences nécessaires à ce type d'activité
- 2 – Optimiser les moyens dédiés à l'exploitation de nos systèmes

- Une étude, menée conjointement avec SIT en 2014 dans le cadre d'un Dossier d'Opportunité d'Investissement, a porté sur 2 scénarios :
 - 1 La sécurisation de l'exploitation au sein de l'entreprise
 - Renouvellement des serveurs obsolètes
 - Mise en œuvre d'un PRA (Plan de Reprise d'Activité) avec achat de serveurs supplémentaires
 - Mutualisation des ressources bureautiques dans l'offre de service SIT
 - 2 L'externalisation de l'activité d'exploitation pour le périmètre concerné
 - Mise à disposition d'une infrastructure d'hébergement par l'hébergeur
 - Mise à disposition d'une offre de PRA (Plan de Reprise d'Activité) par l'hébergeur
 - Mutualisation des ressources bureautiques dans l'offre de service SIT
 - Dé-commissionnement des infrastructures de Championnet (désinstallation des applications et des flux, réforme du matériel, suppression de lignes, diverses opérations d'archivage, ...)

Quel que soit le scénario, les opérations de maintenances correctives et évolutives restent sous la responsabilité de la CCAS, ainsi que la maîtrise des données

- Le coût de sécurisation de l'exploitation au sein de l'entreprise est supérieur au coût d'infogérance
 - A 10 ans, le projet RATP est 30 % plus cher que le projet d'externalisation
 - C'est la raison pour laquelle le scénario d'externalisation a été retenu
 - Seules les applications AVENIR, INDISPO, CRPRH et CANCER seront externalisées. Les applications PECURES, KARDEX et DECOMPTES resteront exploitées par GRSI sur le site de LYBY

- Délais prévus : Conception fin 2015 à début 2016 / Réalisation en 2016 (mise en production en T3/T4)

- En matière de sécurité
 - Respect de la législation en vigueur concernant l'hébergement des données de santé
 - Site d'hébergement conforme à la Norme Tier III
 - Respect du Plan d'Assurance Sécurité de la RATP
- En matière de disponibilité
 - Mise en place d'un site de secours
 - Réseau haute disponibilité avec le titulaire
 - Disponibilité des infrastructures de 99,9% sur la plage d'ouverture du service aux utilisateurs
 - Arrêts programmés en dehors des heures de service sauf accord explicite de la RATP
 - Couverture d'exploitation de 100% sur la plage d'ouverture du service aux utilisateurs

- Exigences contractuelles
 - Un contrat de service qui précise les interventions et les niveaux de service attendus
 - La possibilité de procéder à des audits de sécurité et des tests d'intrusion
 - Des pénalités sur les indicateurs de Maintien en Condition Opérationnelle
 - Une clause de réversibilité

Un départ inattendu !!!

Lors de la présentation du bilan 2014 des "convocations nombreux arrêts" et du "suivi médical encadré pour les agents actifs" la CGT a une nouvelle fois montré sa capacité pour un dialogue constructif!!!

Le ton étant de plus en plus agressif, le Président Pierre FOUR a décidé de lever la séance du conseil d'administration.

C'est une **première à la CCAS** de voir un Président lever la séance et quitter un CA en cours. Le ton agressif de certains est à déplorer et doit être systématiquement rejeté mais il faut aussi noter que les séances de CA sont de plus en plus longues du fait de l'absence de concertation et de présentation en amont des dossiers.

Nous sommes toujours dans l'attente, séance après séance, de nos réponses aux questions concernant entre autre les retraités et ayant droits.

Ceci ne contribue certainement pas à un bon déroulement d'un conseil d'administration. Gérer le conseil d'administration de la CCAS comme un CDEP, en négligeant le rôle des administrateurs représentant les salariés et surtout les retraités ne peut que nuire à sa bonne gestion.





QUELQUES INFOS DE LA RATP

Ces noms vous rappelleront peut-être quelques souvenirs :

Nominations /mobilités

- Anaïs Lançon, déléguée de la directrice de la communication et de la marque du groupe RATP, Isabelle Ockrent. Elle prendra, au 30/09 la succession d'Isabelle Ockrent.
- David Nanteuil, responsable technique de l'unité Études du département MRF. Il remplace à ce poste Yvon Noël qui fait valoir ses droits à la retraite.
- Olivier Badard, ancien président de Thales Middle East & Western India, est nommé directeur de la Business unit Asie et Moyen-Orient de RATP Dev
- Christine Merckaert, responsable de l'entité Politique Salariale et Social.
- Jérôme Harnois, directeur de cabinet de la Présidente Directrice générale. Il pilotera en particulier la gestion des risques et sa nomination en tant que secrétaire du conseil d'administration sera proposée au prochain conseil du 2 octobre

Actualités

- La Fédération des Transports s'est portée candidate pour la dématérialisation des timbres syndicaux.
- Prolongement de la ligne 1 du métro d'Alger inauguré par le Premier Ministre Algérien, M. Abdelmalek Sellal, en présence d'Elisabeth Borne, PDG du groupe RATP. RATP Dev, via sa filiale RATP El Djazaïr, a mis en service ce prolongement qui permettra de desservir le Grand Alger.
- une nouvelle plaquette de présentation pour le Groupe
 - A l'occasion du congrès de l'UITP à Milan, le Groupe a élaboré une nouvelle plaquette de présentation, associée à une animation 3D. Objectif de ces supports : valoriser les savoir-faire RATP face à la concurrence et contribuer à attirer de nouveaux clients.
 - Avec cette nouvelle plaquette, intitulée "Pour vous, le groupe RATP s'engage", la RATP propose une démonstration par la preuve des savoir-faire et de la solidité du Groupe, des illustrations concrètes de l'engagement quotidien des équipes en faveur d'une mobilité durable, partout dans le monde ;

- Avec le témoignage d'autorités organisatrices des transports qui ont fait le choix du savoir-faire RATP, elle montre comment le Groupe apporte des solutions adaptées aux besoins et aux attentes de ses clients ; grâce à la présentation des principaux indicateurs financiers et RSE, la plaquette rappelle la solidité financière du Groupe et sa performance en matière sociale, environnementale et sociétale. Ces différents éléments sont autant d'éléments de différenciation face à la concurrence.
- « La RATP invite... » Bruce Gilden
 - Coup de flash sur la mobilité urbaine : du 23 juin jusqu'au mois d'octobre 2015, la RATP expose, dans 16 stations et gares du réseau, 41 photographies inédites de Bruce Gilden, maître dans l'art de la photographie de rue et membre de Magnum Photos.
- Journées européennes du patrimoine
 - La 32e édition des Journées européennes du patrimoine, qui aura pour thème « Patrimoine du XXIe siècle, une histoire d'avenir », se tiendra les 19 et 20 septembre 2015. Découvrez le programme !

Plan Epargne Entreprise AMUNDI

Cette information s'adresse aux retraités ayant souscrit au PEE dont la gestion est confiée à la société AMUNDI.

Vous avez certainement remarqué lors de vos derniers relevés que les intérêts générés par ce PEE étaient très en dessous de l'ancien PEE TICK EPARGNE.

Mais il s'avère que celui-ci dans un cas précis peut vous coûter de l'argent !!!

Le PEE actuel mis en place à partir du 1^{er} janvier 2011 se substitue au précédent PEE "TICK EPARGNE". Trois fonds de placements sont proposés LABEL MONETAIRE, LABEL EQUILIBRE et LABEL DYNAMIQUE. Ceux-ci, selon le fond choisi, génèrent des intérêts selon la quantité des parts souscrites à ces fonds.

Une fois en retraite le titulaire du compte garde ses fonds qui sont revalorisés périodiquement. Il peut s'il le souhaite continuer à acheter des parts ou actions. L'abondement que la RATP ajoutait pendant sa période en activité ne sera plus versé lorsqu'il est en retraite.

Les frais de gestion des fonds sont à la charge de la RATP pour les agents en activité et aussi pour les retraités (art 8 du protocole du PEE).

Le cas évoqué précédemment concerne justement ces frais de gestion et il faut être vigilant concernant vos relevés.

En effet lorsque vous partez en retraite, la RATP doit transmettre cette information à la société qui gère le PEE.

Il s'avère que cette information importante peut être tronquée et formulée sous la forme "l'adhérent a quitté l'entreprise" ce qui dans ce cas signifie une démission et non pas sous la forme correcte "l'adhérent a quitté l'entreprise pour cause de retraite".

De ce fait l'adhérent se voit ainsi imposer des frais de gestion de ses fonds. Il est donc important de vérifier sur vos relevés si votre nombre de parts (quantité sur le relevé) n'a pas diminué.

Si c'est le cas il sera nécessaire d'envoyer un courrier à la société AMUNDI qui gère le PEE afin de lui demander de régulariser votre statut en tant que retraité et de rétablir la quantité originelle de vos parts. A ce courrier, sera jointe une photocopie de votre avis de départ en retraite (CRP).

Cette anomalie d'envoi de "statut retraité" a été transmise par notre syndicat à la responsable de l'entité Politique Salariale et Social afin que ce dysfonctionnement ne perdure pas.

Le protocole du PEE prend fin au 1^{er} janvier 2016 et doit être de nouveau renégocié avec les OS.

Notre syndicat sera vigilant pour que les frais de gestion des adhérents retraités soient toujours à la charge de la RATP.

RÉSULTATS DU 1ER SEMESTRE 2015



Des résultats solides et des projets ambitieux au bénéfice des voyageurs

Le Conseil d'Administration de la RATP, réuni sous la présidence d'Elisabeth Borne, Présidente-directrice générale de la RATP, jeudi 27 août, a examiné et arrêté les comptes consolidés du groupe RATP et les comptes sociaux de l'EPIC, au 30 juin 2015.

Ils se traduisent par :

- Des résultats opérationnels et financiers solides
- Un semestre d'investissements toujours plus soutenus au service des voyageurs
- La poursuite de la forte dynamique des filiales en France et à l'international

CHIFFRES CLES

- Le chiffre d'affaires du Groupe atteint 2 824 M€ au 30 juin 2015
- La contribution des filiales au chiffre d'affaires du Groupe augmente de 25% et atteint 569M€, soit 20% de l'activité totale du Groupe.
- Les investissements en Ile-de-France sont toujours plus soutenus, atteignant 782 M€, soit une hausse de 33% par rapport au 1er semestre 2014.
- La capacité d'autofinancement atteint 534 M€.
- Des résultats en ligne avec le Plan Moyen Terme de l'entreprise

Des résultats consolidés qui permettent de couvrir les investissements nets de subventions.

Au 30 juin 2015, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe atteint 2 824 M€, en progression de +5,6 % par rapport au 30 juin 2014.

La contribution de l'EPIC au chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'élève à 2 255 M€, en progression de 1,6%. Le chiffre d'affaires des filiales atteint quant à lui 569 M€, en progression de 25%

La performance opérationnelle du Groupe reste solide avec un EBIT récurrent à 304M€. Le résultat net part du Groupe récurrent atteint 200M€ [, en hausse de 9%].

En Ile-de-France, des investissements en hausse de 33% et une légère hausse du trafic

En Ile-de-France, le trafic voyageurs connaît une hausse de 1,1% avec 1,7 milliard de voyages sur le semestre malgré les attentats du mois de janvier qui ont impacté durablement le trafic du réseau ferré au premier trimestre. La fréquentation des réseaux s'est redressée au deuxième trimestre, principalement sous l'impulsion du réseau de surface. La fréquentation du réseau de tramway affiche une forte hausse, suite notamment aux mises en service des tramways T6 et T8, fin 2014, mais également des mises en service des années précédentes (prolongements des tramways T1, T2, T3 et création des tramways T5 et T7).

La RATP a maintenu, avec le soutien du STIF et des collectivités publiques, un niveau très soutenu d'investissements au bénéfice direct des voyageurs, avec 782M€ investis au premier semestre, soit une croissance de 33% par rapport au premier semestre 2014 :

- 269 M€ pour la modernisation des infrastructures et des équipements existants- 292 M€ pour le renouvellement et la rénovation du matériel- 221 M€ pour l'accroissement de la capacité de transport

Sur les réseaux ferrés (métro/RER), le semestre a notamment été marqué par les travaux simultanés de 4 prolongements de ligne de métro, une première depuis plus d'un siècle (prolongement de la ligne 4, prolongement de la ligne 12, prolongement de la ligne 14 et enfin de la Ligne 11.

La RATP s'est également vu confier par la Société du Grand Paris la maîtrise d'œuvre du prolongement de la ligne 14 au Sud (14 km et 7 stations), confortant sa très forte implication dans le cadre du futur réseau du Grand Paris.

Les nombreux travaux menés au printemps sur le réseau métro (lignes 1, 2, 3, 5, 6, 12 et 14) illustrent par ailleurs l'ambition de « Metro 2030 », un des plus grands projets de modernisation du métro depuis sa création, avec des actions portant sur la rénovation des espaces et l'information voyageurs ainsi que, l'installation des systèmes de transport encore plus performants et plus sécuritaires,...

Sur les réseaux de surface, le semestre a été marqué par l'accélération du plan Bus 2025 qui prévoit le basculement progressif vers un parc de bus 100% écologique à l'horizon 2025 (80% de bus électriques et 20% de bus à biogaz), qui fera de la RATP le leader mondial du bus propre. 523 bus hybrides ont d'ores et déjà été commandés, avec l'aide du STIF, et 51 bus hybrides sont en circulation au 1er septembre 2015.

RATP Dev poursuit son développement en France et à l'international

Au premier semestre 2015, RATP Dev a poursuivi son développement, et contribue sensiblement à l'augmentation du chiffre d'affaires du groupe RATP.

En France, RATP Dev est devenu actionnaire exclusif de L'Open Tour Paris et conforte ainsi son ambition de se développer dans le secteur du sightseeing. Le semestre est aussi marqué par la reprise, au 1er janvier 2015, des réseaux de Valenciennes (tramway et bus) et Aix-les-Bains (bus) ainsi que par l'entrée en négociations exclusives pour l'acquisition du groupe DL Entreprises, basé en Nord Pas de Calais – Picardie et spécialisé dans l'interurbain et le transport scolaire (l'acquisition sera finalisée dans les prochains jours).

A l'international, la croissance de RATP Dev provient notamment de plusieurs opérations réalisées en 2014 (acquisitions de London Sovereign et de The Original Tour à Londres ; mise en service de Open Loop à New York ; contrat pour apporter son expertise à l'exploitation et la maintenance de la ligne 1 du métro de Manille). Les équipes de RATP Dev ont par ailleurs lancé en avril la mise en place du futur réseau de bus à Riyad. Enfin, RATP Dev a récemment signé un partenariat stratégique avec Lakhraim Group pour créer une joint-venture ciblant certains des plus gros projets de transport aux Emirats Arabes Unis.

Les autres filiales de la RATP ont également poursuivi leur développement, à l'instar de Systra, filiale d'ingénierie commune RATP/SNCF, dont le portefeuille de commandes est désormais supérieur à 1,1 milliard d'euros, avec notamment, au premier semestre, la signature des contrats pour le Canal de Suez, le tramway de Lusail (Qatar), la ligne ferroviaire Awash-Weldiya (Ethiopie) et le métro de Médine (Arabie Saoudite).

Les résultats de ce premier semestre 2015 confortent la stratégie du groupe RATP, déterminé à financer à la fois des investissements qui améliorent l'offre de service et à entretenir, moderniser et renouveler ses actifs afin d'améliorer sensiblement la qualité de service attendue par les voyageurs en Ile-de-France. Ils le confortent aussi dans son ambition de devenir un acteur majeur du Grand Paris, et lui permettent de poursuivre un développement maîtrisé à l'international.

Au second semestre 2015, la RATP poursuivra une ambitieuse politique d'investissements sur le réseau francilien, et sera un acteur particulièrement engagé de la COP 21. A cette occasion, la RATP entend réaffirmer sa volonté d'être une référence mondiale en matière de transition énergétique et de mobilité durable. Cette ambition mobilise d'ores et déjà toutes les compétences et les savoir-faire des salariés du Groupe, en France comme à l'international.